



Procès-verbal

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi le 15 avril 2026, à 18h30

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
■ M. Mathieu Montégiani	Vice-président
■ Mme Virginie Bernier	Secrétaire
■ Mme Marilyn Wellman	Trésorière
■ Mme Élisabeth Bouchard	Administratrice
■ Mme Morgane Person	Administratrice
■ M. Sylvain Simoneau	Administrateur
■ M. Samuel Yergeau	Administrateur

Aucune absence

Autres présences

■ Mme Élainie Lepage	Conseillère du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur
■ M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes participent à l'assemblée et il n'y a personne en ligne.

Ordre du jour

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi le 15 avril 2026, à 18h30

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	18 h 30
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 31
3.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2026	18 h 32
4.	Trésorerie	18 h 33
	■ 4.1 Présentation et adoption des états financiers 2025	
5.	Varia	18 h 45
6.	Fin de l'assemblée	18 h 50

Procès-verbal

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi le 15 avril 2026, à 18h30

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence..

1. Ouverture de l'assemblée

M. Mathieu Montégiani, vice-président du Conseil de quartier de Saint-Sauveur, ouvre l'assemblée à 18h31.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Virginie Bernier, dûment appuyée par M. Sylvain Simoneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. Adoption du procès-verbal du 18 mars 2026

M. Sylvain Simoneau mentionne qu'une coquille s'est glissée dans le résumé des activités de la Table de concertation vélo : il n'a pas été question d'enjeux de déneigement sur la 3^e avenue E. mais bien uniquement sur le CVC de la 4^{ème} avenue.

Sur proposition de M. Sylvain Simoneau, dûment appuyée par Mme Marilyn Wellman, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 21 janvier 2026 en tenant compte de cette modification mineure.

4. Trésorerie

■ Présentation et adoption des états financiers 2025 :

Mme Marilyn Wellman, trésorière, présente les états financiers de l'année 2025 pour le conseil de quartier de Saint-Sauveur.

En date du 31 décembre 2025, les actifs totalisent 5 231,75 \$, entièrement constitués de l'encaisse disponible au compte bancaire. Aucun passif n'est inscrit à la fin de l'exercice, ce qui porte la valeur nette à 5 231,75 \$. Les produits totalisent 4 002,03 \$, principalement attribuables à une subvention de 4 000 \$ reçue de la Ville de Québec pour favoriser la biodiversité à laquelle s'ajoute une ristourne bancaire. Marilyn a réclamé auprès de la Caisse Desjardins un tarif OBNL pour notre compte bancaire, ce qui nous a permis de récupérer les frais chargés en trop dans les dernières années. Aucune subvention de fonctionnement n'a été reçue pour 2025.

Les charges de l'exercice s'élèvent à 2 062,98 \$, principalement liées aux frais de secrétariat, aux frais bancaires et à divers frais de fonctionnement pour la tenue de rencontres de travail. L'exercice se conclut donc par un excédent de 1 939,05 \$.

Résolution CQSS-26-04-01

Sur proposition de Mme Virginie Bernier, dûment appuyée par M. Mathieu Montégiani, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers du conseil de quartier de Saint-Sauveur pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité

5. Varia

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18h43.